

Unité pastorale de la vallée des Baux

Fontvieille ; Le Paradou ; Les Baux de Provence ; Maussane ; Mouriès

Chers amis,

Le Carême se termine avec l'appel national du CCFD pour une terre plus solidaire le 2 avril.

C'est aussi le temps du denier de l'église.

Quelques mots sur les aspects financiers ne sont pas inutiles (au verso).

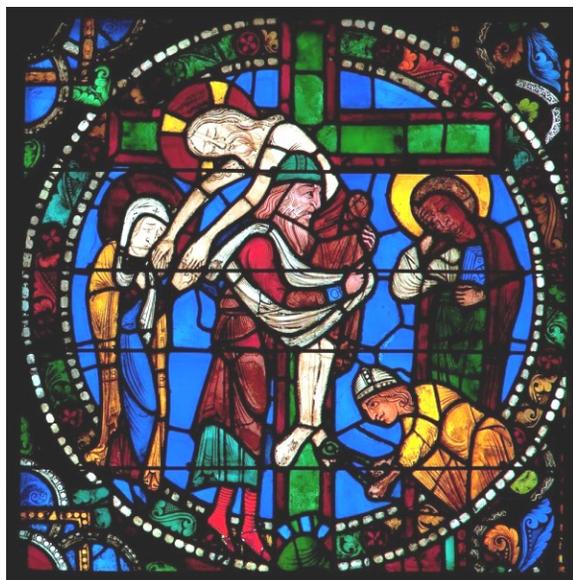
Semaine pascale : c'est le sommet annuel de notre vie de chrétiens. Elle débute par la messe chrismale à Aix, au cours de laquelle seront bénies les saintes huiles pour toutes les paroisses. Elle se poursuit par deux grandes célébrations communes pour l'unité pastorale, le jeudi Saint à FONTVIEILLE, puis la veillée pascale à MAUSSANE ... venez nombreux !!!

SERVICE : peu, trop peu, pratiquement personne n'a répondu ... est-ce raisonnable ?

Bonne lecture

Père Robert DEL PRETE

Bulletin d'informations de avril 2017



Messes dominicales (sauf modifications annoncées)

Messe anticipée du samedi soir	LE PARADOU	18h30 (horaire d'été depuis le1/04)
--------------------------------	------------	--

Messes du dimanche	MOURIES	09h30
	FONTVIEILLE	10H30
	MAUSSANE	11H00

CE MOIS CI

02 avril	5eme dimanche de CAREME MESSE DES FAMILLES, Maussane
09 avril	LES RAMEAUX
10 avril	Messe Chrismale à AIX - 18h30
13 avril	JEUDI SAINT
16 avril	Pâques MESSE DES FAMILLES, Maussane
23 avril	2eme dimanche de Pâques
30 avril	3eme dimanche de Pâques

A NE PAS MANQUER :

Ven. 7/04 : FONTVIEILLE 18h30 céléb. pénitent.

JEUDI SAINT : FONTVIEILLE 18h30

VENDREDI SAINT : chemin de Croix au Paradou 15h00, puis office de la Croix 18h30 à Mouriès Fontvieille et Maussane

VEILLEE PASCALE : MAUSSANE 21h

DIMANCHE DE PAQUES : Le Paradou 9h30

Et messes dominicales habituelles

A NE PAS MANQUER :

2 avril, Maussane 11h

Messe des familles animée par les **petits chanteurs d'Aix en Provence**

Et concert à 15h30

Accueil Maussane, mercredi et samedi 9h30-11h30

Accueil Fontvieille, samedi 10h00-11h30

Accueil Mouriès, mardi 9h30-11h30

et par tel 04 90 54 30 23

www.valleedesbaux.catholique.fr

Messes en semaine (sous réserve de modifications)

Lundi			
Mardi	Maussane	09h00	Fontvieille 09h30
Mercr.	Mouriès	09h00	
Jeudi	Maussane	09h00	Fontvieille 18h30
vendr.	Maussane	09h00	

PRIERES (sous réserve de modifications)

Lun	Chapelet Mouriès 17h00	Maussane 17h30
Mar		
Mer	Fontvieille Rosaire 19h00 /	Louanges 20h30
Jeu	Adoration Mouriès 18h00	Fontvieille 19h00-24h00
Ven	Adoration Fontvieille	0h00 – 18h00

FORMATIONS (sous réserve de modifications)

Mardi	Catéchisme FONTVIEILLE 17h30
Mardi	Lecture biblique, presbytère MAUSSANE 20h30
Samedi	<u>1 fois par mois</u>, session EMMAUS, Presbytère Maussane, 09h00
DIMANCHE	Catéchisme MAUSSANE, 10h00 <u>avant la messe des FAMILLES</u>

LE PROGRAMME DES MESSES DES FAMILLES 2017 – RAPPEL

Messes des familles : les dimanche 15 janvier, 5 février, 12 mars, 2 avril, 16 avril (Pâques), 21 mai (Tremaie)

Pour les premières communions : samedi 13 mai (retraite), dimanche 4 juin

Pour les professions de foi : dimanche 18 juin (Fontvieille)

L'église c'est gratuit ... ou presque !**Les finances de nos cinq paroisses :**

- Il faut bien s'éclairer, se chauffer, entretenir nos églises, faire fonctionner le secrétariat, et de multiples dépenses de tous les jours **
- 107391 € dépensés en 2016 (moins 10 % sur 2015), dont 28818 € contribution diocèse
- des recettes en face : 108954 €, faites de quêtes, troncs, casuel (les offrandes pour baptêmes, mariages, obsèques), et dons divers ; là aussi, baisse/2015, moins 9 %.

Casuel : une offrande proposée de 50 € (baptême), 170 € (obsèques), 200€ (mariage) est-ce trop demandé ? Sans doute, car pas toujours honoré !!!

****Au fait, il nous faut impérativement un nouveau comptable ...**

Le denier de l'église (détails sur notre site internet):

- les seules recettes de nos paroisses ne permettraient pas d'entretenir un seul prêtre !
- C'est le rôle du Denier de l'Eglise, qui permet, au niveau du diocèse, de rémunérer une centaine de prêtres (y compris notre archevêque) à hauteur de 915 € net par mois et qui permet aussi d'assurer des conditions dignes à nos prêtres à la retraite.
- qui doit donner ? Tous les chrétiens responsables. Pourtant, seulement 240 donateurs (pour 12000 habitants) en 2016 (42 de moins qu'en 2015), pour un don moyen (avant déduction fiscale) de 229 € !
- combien donner ? Ce que vous pouvez ; autrefois, on recommandait 1 à 2 % du revenu annuel au moins *. Etes vous dans ce cas ? Prenez une enveloppe à l'église !

* De 138 à 276 € pour 1 smic

Père Robert et le conseil économique